



JEUX OLYMPIQUES 2026

MILANO CORTINA

**SPORTS DE GLACE**

**AVENANT SHORT TRACK**



## Avenant chemin de sélection Olympique 2025-2026

Compte tenu des modifications de dates des world tour pour la saison 2025-2026, vous trouverez ci-dessous les modifications réglementaires du chemin de sélection. Cet avenant annule et remplace le grand (V) du chemin de sélection Olympique.

### V.PATINAGE DE VITESSE SHORT-TRACK (QUOTAS NON NOMINATIFS)

Le principe de sélection est basé sur les règles Générales de Sélection.

Pour prétendre à une sélection senior, un patineur de short-track doit être âgé d'au moins 17 ans au 1er juillet 2025 (règle ISU).

#### **Épreuves :**

Individuel Dames	Individuel Messieurs
1500M 1000M 500M	1500M 1000M 500M

Les qualifications olympiques auront lieu lors des 4 dernières coupes du monde (World Tour) qui précèdent les jeux olympiques 2026 : du 09 au 12 octobre 2025, du 16 au 19 octobre 2025, du 20 au 23 novembre 2025 et la dernière du 27 au 30 novembre 2025.

<u>Relais par genre</u>	<u>Relais mixtes</u>
3000M Dames 5000M Hommes	2000M

La participation aux compétitions de sélection est obligatoire (sauf blessure). Seules des absences pour blessure ou maladie validées par la commission médicale de la FFSG peuvent être étudiées.

Dans le cas où un ou plusieurs patineurs ne rentrent pas dans le programme de préparation de la fédération française des sports de glace (programme italien, 8 patineurs maximum ou Pôle France relève), ils ou elles devront présenter un projet d'entraînement au DTN avant le 15 juillet 2025 (23H59).



Ce projet sera composé de l'encadrement, du groupe d'entraînement, du nombre d'heures de glace, de préparation physique, ainsi que de musculation. Le projet devra présenter la définition des objectifs pour la saison et être validé par le DTN.

Le DTN se réserve le droit de proposer ou de refuser l'inscription d'athlètes sur la base des performances réalisées, du potentiel avéré et se laisse la possibilité de prendre toute décision qui s'impose pour renforcer le potentiel de l'Equipe de France Olympique notamment en raison de :

- Un manquement à l'image de sa discipline ou de la FFSG
- Par manque de loyauté, de tolérance à l'égard de ses partenaires et/ou de l'encadrement.
- En cas d'atteinte à l'honneur ou à la considération d'autrui et/ou de sa Fédération

Les critères de sélection proposés par la FFSG doivent permettre de composer une Équipe de France susceptible d'obtenir les meilleurs résultats aux Jeux Olympiques.

### **A. WORLDTOUR 1 & 2 (WT1 & WT2)**

(WT sélectifs pour les quotas olympiques 2026)

Lieux & Date :

- **WT1 : 09-12 Octobre Montréal**
- **WT2 : 16-19 Octobre Montréal**

Pour être sélectionnable en World Tour sur la saison 2025/2026, il faut :

- Répondre aux critères d'âges basés sur les règles générales de l'ISU
- Respecter les épreuves sélectives mentionnées ci-dessous

### **Epreuves sélectives**

Bormio Cup 2025 (Italie), 19-21 septembre 2025  
(à la charge des familles ou clubs)

Pour participer à la compétition de sélection (Bormio cup), le ou la patineur(se)s souhaitant prendre part à cette sélection formulera une demande par mail au DTN au plus tard 15 juillet 2025 (23h59).

Cette compétition servira à attribuer les quotas individuels (3 max par sexe) pour les WT1 & WT2 lors de la saison 2025/2026.



Pour être sélectionnable un patineur(se) doit courir 4 des 6 distances proposées dont au moins 1\*500, 1\*1000, 1\*1500 et remplir les critères ci-dessous :

- Entrer une fois en finale A ou faire un Top 1 en finale B

Si plus de 3 patineurs (par sexe) remplissent les critères ci-dessus, ils seront départagés de la façon suivante :

Seul le meilleur classement obtenu parmi toutes les distances individuelles sera pris en compte, quel que soit la distance concernée.

Dans le cas où le nombre de 3 quotas individuels n'est pas rempli, un ou des patineur(ses) pourront être sélectionnable sur choix discrétionnaire de la DTN sur proposition de l'entraîneur national pour compléter le nombre de quotas.

Pour ce faire, 2 critères seront notamment pris en compte :

-Assiduité et régularité aux séances d'entraînement et aux compétitions de la saison en cours

-Être entré dans le TOP 32 du classement par distance du World Tour de la saison 2024-2025.

Les quotas 4 et 5 pourront être ajoutés pour la composition des relais par genre et du relais mixte, sur proposition de l'entraîneur national, afin de constituer les meilleures équipes possibles aux World Tour sélectifs aux JO 2026.

Pour ce faire 3 critères seront notamment pris en compte :

-Assiduité et régularité aux séances d'entraînement et aux compétitions de la saison en cours

-Être entré dans le TOP 32 du classement par distance du World Tour de la saison 2024-2025.

-Impact sur la performance des équipes de relais

Une fois les 5 quotas par genre attribués, tous les athlètes sélectionnés pour les coupes du monde sélectives seront éligibles pour participer aux courses individuelles ainsi qu'aux relais. (CF : Les règles de priorité sur le choix des distances au World Tour, championnats d'Europe)

## **B. WORLD TOUR 3 & 4 (Europe)**

(WT sélectifs pour les quotas olympiques 2026)

Seuls les patineurs ayant déposé un projet de performance peuvent prétendre à la



sélection aux coupes du monde 3 et 4.

Lieux & Date :

- **WT3 – 20 au 23 novembre 2025 Gdansk (POL)**
- **WT4 – 27 au 30 novembre 2025 Dordrecht (NED)**

Pour être sélectionnable au World tour sur la saison 2025/2026, il faut :

- Être licencié à la FFSG
- Répondre aux critères d'âges basés sur les règles générales de l'ISU
- Respecter les épreuves sélectives mentionnées ci-dessous

Par ordre de priorité :

- 1- Les patineurs réalisant une finale A ou B sur 1500m et/ou à minima un top 4 en quart sur 500 et 1000m lors des World Tour 1 et 2 de la saison 2025/2026 seront sélectionnables pour les World Tour 3 et 4.
- 2- International Autumn Tournament (Groningen, 1er novembre 2025)

Objectif : Offrir une 2e chance de compléter les quotas en fonction des résultats de WT1 et WT2

Compétition ouverte aux patineurs n'ayant pas atteint les critères de l'étape 1

***(Participation à la charge des clubs/familles)***

Pour être sélectionnable via International Autumn Tournament de Groningen, il faut :

- Patiner toutes les distances proposées par le comité d'organisation
- Courir en catégorie Senior
- Réaliser le critère suivant :

Priorité 1 : Être le ou la meilleur(e) Français sur une distance

Priorité 2 : le ou la meilleur(e) patineur(se) de chaque distance si plusieurs distances sont proposées.

Priorité 3 : Les deux meilleur(e)s patineur(se)s sur une distance si une seule distance est proposée

Dans le cas où plusieurs distances sont proposées alors le ou les meilleurs classements généraux seront considérés pour la sélection aux coupes du monde 3 et 4 (en fonction du nombre de quotas restant à attribuer)

Dans le cas où tous les quotas pour les coupes du monde 3 et 4 de la saison 2025/2026(world tour) (max 3 par genre) sont obtenus lors des coupes du monde 1 et 2 de la saison 2025/2026(world tour) alors aucun patineur ne pourra être repêché lors de L'international autumn tournament de Groningen (sauf cas de blessure)

Dans le cas où tous les quotas ne sont pas remplis (max 3 par genre), alors un choix discrétionnaire sera fait par le DTN sur proposition de l'entraîneur national en prenant notamment en compte les critères ci-dessous :

- Assiduité et régularité aux séances d'entraînement et aux compétitions de la saison en cours
- Être entré dans le TOP 32 du classement par distance du World Tour de la saison 2024-2025.

Les quotas 4 et 5 pourront être ajoutés pour la composition des relais par genre et du relais mixte se feront sur proposition de l'entraîneur national afin de constituer les meilleures équipes possibles lors des World tour sélectifs aux JO 2026.

Pour ce faire 3 critères seront pris en compte :

- Assiduité et régularité aux séances d'entraînement et aux compétitions de la saison en cours
- Potentiel sportif significatif vis-à-vis de la concurrence internationale
- Impact sur la performance des équipes de relais

Une fois les 5 quotas par genre attribués, tous les athlètes sélectionnés pour les coupes du monde sélectives seront éligibles pour participer aux courses individuelles ainsi qu'aux relais. (CF : Les règles de priorité sur le choix des distances en coupe du monde, championnats d'Europe)

Le DTN se réserve le droit de proposer ou de refuser l'inscription d'athlètes sur la base des performances réalisées, du potentiel avéré et se laisse la possibilité de prendre toute décision qui s'impose pour renforcer le potentiel de l'Equipe de France Olympique notamment en raison de :

- Un manquement à l'image de sa discipline ou de la FFSG



- Par manque de loyauté, de tolérance à l'égard de ses partenaires et/ou de l'encadrement.
- En cas d'atteinte à l'honneur ou à la considération d'autrui et/ou de sa Fédération

Les critères de sélection proposés par la FFSG doivent permettre de composer une Équipe de France susceptible d'obtenir les meilleurs résultats aux Jeux Olympiques.

### **C. CHAMPIONNATS D'EUROPE DE SHORT-TRACK 2026**

Lieux & Date : 16-18 janvier 2026, Tilburg, Pays-Bas.

Pour être sélectionnable aux championnats d'Europe, il faut :

- Répondre aux critères d'âges basés sur les règles générales de l'ISU
- Respecter les épreuves sélectives mentionnées ci-dessous

#### **Epreuves sélectives**

Par ordre de priorité, les patineur(ses) sélectionnables en individuel pour les championnats d'Europe seront :

Quotas à réaliser en course individuelle :

- 1) A l'issue des World Tour 1,2,3,4 2025-2026 (WT sélectifs pour les quotas des JO 2026) les patineurs médaillés sur l'un des World Tour seront sélectionnables pour les championnats d'Europe.
- 2) A l'issue des World Tour 1,2,3,4 2025-2026 (WT sélectifs pour les quotas des JO 2026) les patineurs ayant participé à une finale A ou B seront sélectionnables pour les championnats d'Europe.
- 3) A l'issue des World Tour 1,2,3,4 2025-2026 (WT sélectifs pour les quotas des JO 2026) les patineurs ayant participé à un quart de final au 1000 et/ou 500 et/ou une demi-finale au 1500m seront sélectionnables pour les championnats d'Europe.

4) Par choix discrétionnaire du DTN sur proposition de l'entraîneur National à l'issue des World Tour 1,2,3,4, 2025-2026, en prenant en compte notamment les critères ci-dessous :

- Assiduité et régularité aux séances d'entraînement et aux compétitions de la saison en cours
- Être entré dans le TOP 32 du classement par distance du World Tour de la saison 2024-2025.
- Impact sur la performance des équipes de relais

#### **D. JEUX OLYMPIQUES MILANO-CORTINA 2026 (short-track)**

Lieux & Date : 6-22 février 2026, MILANO CORTINA

Pour être sélectionnable aux Jeux Olympiques 2026, il faut :

- Répondre aux critères d'âges basés sur les règles générales de l'ISU et du CIO
- Respecter les épreuves sélectives mentionnées ci-dessous

#### **Epreuves sélectives**

A la suite de la publication, par l'ISU, du nombre de quotas obtenu par la France, à l'issue de la World Tour 4 2025-2026, par ordre de priorité, les patineurs sélectionnables pour les Jeux olympiques et après validation par le CNOSF seront :

Quotas à réaliser en course individuelle :

- 1) Les patineurs ayant gagné une médaille au World tour 2025-2026 (épreuves sélectives, 1,2,3,4, pour les JO 2026)
- 2) Les patineurs ayant gagné une médaille lors des championnats d'Europe de short-track 2026
- 3) Les patineurs ayant participé à une finale A au world tour 1,2,3 ou 4 2025-2026
- 4) Les patineurs ayant participé à une finale B au world tour 1,2,3 ou 4 2025-2026
- 5) Les patineurs ayant participé à une finale A aux championnats d'Europe 2026
- 6) Les patineurs ayant participé à une finale B aux championnats d'Europe 2026
- 7) Les athlètes ayant participé à un quart de final au 1000 et 500 et une demi-finale au 1500m lors du world tour 1,2,3,4 2025-2026
- 8) Les athlètes ayant pris part au world tour 2025-2026 (par ordre de classement par distance)
- 9) Choix discrétionnaire du DTN.